

## POUVOIR AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 10 décembre 2025

Madame, Monsieur : MUSQUET Mylène

Organisme : ONF


### Donne pouvoir à (\*)

Madame, Monsieur : HEC

Organisme : OFB

Fait à Basse-Terre

Le 09/12/25

Signature : 

(\*) **Rappel** : conformément à l'article 8.1 de statuts de l'ARB-IG, en cas d'indisponibilité de son suppléant, un membre du conseil d'administration peut donner mandat à un autre membre de le représenter à la séance. Chaque membre ne peut recevoir plus d'un mandat.

**Merci de renvoyer ce pouvoir par mail à l'adresse suivante :**  
[secretariat@arb-ig.fr](mailto:secretariat@arb-ig.fr)